

Chapitre 27

Le régime démographique colonial (1831-1912)

Les dénombrements de la population : une source statistique controversée

Le fait de suivre l'évolution démographique de la population urbaine à travers les dénombrements de populations introduits par le pouvoir colonial, nous aide on ne peut mieux à situer la place et l'importance de la ville, non seulement à l'échelle de l'Algérie ; mais aussi à l'échelle de la région méditerranéenne. Comme a pu le noter à juste titre Bernard Lepetit, « compter les hommes, pour le pain, la guerre où l'impôt, n'est certes pas une nouveauté. Ce qui l'est bien davantage, c'est de faire du nombre des hommes l'indice de plus en plus systématique de l'importance des villes » (1979, pp. XCIX-CVII, p. CIV).

Il importe néanmoins de noter que parmi les premiers soucis de l'administration militaire fut à l'évidence, la connaissance statistique des populations qu'elle avait à contrôler. À cet effet, dès le début de l'occupation de la ville on y instaura un service de collectes de données statistiques et ethnographiques sur la population, notamment la population dite « indigène », par le biais d'un comptage annuel de la population dans chaque ville occupée.

Les recensements annuels de population 1832-1855

En effet, le souci de dénombrer la population pour diverses raisons, avait donné lieu dès les premières années de l'occupation à des comptages annuels qu'il serait d'ailleurs inexact de qualifier de dénombrements, comme ils étaient pratiqués déjà à l'époque en France. En fait, ces comptages des habitants de la ville ; hormis les troupes, étaient somme toute très approximatifs. Les résultats de ces comptages étaient jusqu'en 1855, arrêtés au 31 décembre de chaque année.

De l'avis de nombreux observateurs, lorsque les troupes françaises d'occupation prirent définitivement possession d'Oran ; le 4 janvier 1831, elles auraient trouvé dans la ville à peine 3.000 habitants ; « la plupart des Musulmans avaient pris la fuite ; les Juifs étaient restés à peu près seuls » (Lespès, 1935, pp. 231-258, p. 231). La population musulmane était réduite à quelques habitants ; « des témoignages irrécusables nous apprennent qu'ils

avaient, en effet, abandonné la ville en masse » (Lespès, 1935, p. 236). Il en restait en tout et pour tout à peu près, « 250 Nègres et 200 Arabes improprement appelés Maures »¹. Au mois de décembre 1831, on y dénombra 90 Turcs de l'ancienne armée, « dont 27 entrèrent dans les Chasseurs algériens, et 63 restés dans un profond dénuement, reçurent des vivres, des vêtements et une légère solde »².

La population israélite d'Oran n'avait pas manqué, elle aussi, d'être affectée par l'occupation de la ville par les troupes françaises. La diminution notoire, constatée dans la population juive, « peut s'expliquer par le retour à Tlemcen d'une grande partie des familles juives qui l'avaient quitté pendant la guerre », notait le rédacteur militaire du TEFA, en 1839³. Mais, la diminution de la population juive, était loin cependant, d'être aussi importante que celle de la population musulmane.

Le premier recensement de la population de la ville fut effectué le 4 février 1832, à l'initiative de Pujol, le premier Commissaire du Roi nommé à Oran, faisant office de maire. Ce premier recensement donna une population de 3.856 habitants, composée comme suit :

Israélites	:	2.876
Européens	:	730
Musulmans	:	250
Total	:	3.856

À l'initiative locale de ces comptages de population, seront étendues des comptages, prenant allure de recensements, les comptages effectués chaque année dans les territoires civils, effectués principalement sur la base des enregistrements de l'état civil.

Les résultats de ces comptages de l'état-civil étaient arrêtés au 31 décembre de chaque année, et publiés annuellement dans les documents officiels, tels que le *Tableau des Établissements Français en Algérie* (T.E.F.A.), le *Moniteur Algérien* ou le *Bulletin Officiel des actes du Gouvernement*. Chacun présentait à sa manière les résultats des recensements. Celui qui, à notre avis apportait le plus d'information sur les statistiques de population, c'était *Bulletin Officiel des actes du Gouvernement*, qui présentait les résultats de ces recensements comme suit :

- « L'état des Communes et Centres de population des provinces d'Alger, d'Oran et de Constantine ayant plus de cinq ans d'existence à la fin de chaque année ».

- Indication de la Commune et des agglomérations situées dans sa banlieue.

¹ Livre d'Or de l'Oranie, Oran, 1925.

² T.E.F.A., 1839, p.49.

³ *Id.*, p. 49.

- Indication des agglomérations annexées à la Commune.
- Indication de la date de la création officielle de la Commune.
- La ventilation de la population par groupe ethnique (Européens, Indigènes).
- La répartition de la population en population agglomérée et population épars.

Pour avoir une nette idée de ces tableaux construits à partir des comptages annuels ; nous présentons celui du comptage de 1855 qui est en fait, le dernier du genre et, auquel succèdera à partir de l'année précédente, le premier dénombrement quinquennal.

Tableau n° 4 : l'état des Communes et Centres de population des provinces d'Alger, d'Oran et de Constantine ayant plus de cinq ans d'existence à la fin de chaque année : Commune d'Oran et ses annexes 1855

Agglomérations	Groupes ethniques	Population agglomérée	Population épars	Total
Oran	Européens	13.560	776	14.336
	Indigènes	6.331	108	6.439
	Total	19.891	884	20.775
Karguentah	Européens	3.713	719	4.432
	Indigènes	1.992	318	2.310
	Total	5.705	1.037	6.742
Oran – Karguentah	Européens	17.273	1.495	18.768
	Indigènes	8.323	426	8.749
	Total	25.596	1.921	27.517
Mers-el-Kébir	Européens	1.445	—	1.445
	Indigènes	—	—	—
	Total	1.445	—	1.445
Sénia	Européens	581	—	581
	Indigènes	—	—	—
	Total	581	—	581
Total général	Européens	19.299	1.495	20.794
	Indigènes	8.323	426	8.749
	Total	27.622	1.921	29.543

Nous comprenons cependant très mal, comment, aussi bien Gaston Pellecat que René Lespès qui, tous deux, ayant pourtant une parfaite connaissance des recensements des premières années de la colonisation pour les avoir statistiquement traités ; sont en total désaccord sur les données de population pour la ville d'Oran, concernant l'année 1846. Reprenant à près de quatre-vingts ans après eux le traitement des mêmes recensements annuels, nous sommes arrivés à la conclusion que, l'origine de cette embrouille dans leur calcul, se trouve dans la mauvaise appréciation du

chiffre de la population européenne. Alors qu'ils auraient pu tout simplement se baser sur les résultats officiels du comptage de 1846, publiés par des documents officiels. Un simple travail de consolidation, à partir de différentes sources, notamment le TEFA 1845-1846 ; nous a permis de rétablir la juste estimation de la population européenne, comme l'auraient pu le faire nos deux évaluateurs.

L'évolution générale de la population de la ville, apparaît à l'évidence très modeste au cours de ces premières années de la colonisation. En effet, la ville d'Oran, malgré l'apport important en peuplement fourni principalement par l'immigration européenne, n'arrivera à atteindre le cap des 100.000 habitants qu'en 1906.

Cette évolution semble en effet, selon R. Lespès, s'être déroulée en trois phases. De 1843 à 1846, où la progression a été particulièrement forte, en raison des opérations militaires menées contre l'émir Abd-el-Kader, qui firent d'Oran le principal point de concentration des troupes françaises et la plus importante base de ravitaillement de l'armée d'occupation. La ville enregistra durant cette période un croît de population de 9.240 unités. Conjoncturellement en France ; 1846, fut l'année, comme le fait remarquer Adolphe Landry, « où le recensement a permis pour la première fois un calcul précis, la population urbaine était à peine d'un quart » (Landry, 1945, p. 91).

Tableau n° 5 : résultats corrigés du dénombrement annuel de 1846

Groupes ethniques	Nombres
Français	6.200
Espagnols	8.688
Italiens	1.469
Autres européens	1.902
Total population européenne	18.259 dont : Hommes : 5.512 Femmes : 3.641 Enfants : 9.106
Musulmans	2.328
Israélites	4.805
Total population « indigène »	7.133
Population totale	25.392

En Algérie, on avait pu observer que, de 1846 à 1847 ; tandis qu'Alger perdait plus de 1.200 habitants ; Oran, en raison des effroyables épidémies qui la touchèrent, voyait sa population diminuer de 3.435 habitants. Mais, la cessation des hostilités à la fin de 1847, à la suite de la reddition de l'émir Abd-el-Kader ; ramena, à partir de 1848 vers Oran la population musulmane qui avait abandonné la ville, suivie par de nouveaux contingents ; et l'apport de nouveaux immigrants européens qui ont incontestablement contribué pour

une large part à l'accroissement de la population. C'était la période rappelons-le, des détournements vers l'Algérie des bateaux chargés d'émigrants français et européens en partance pour l'Amérique.

Mais désormais, il fallait compter avec un nouvel élément de peuplement : les Européens. L'élément européen, fourni tout d'abord par les troupes du corps expéditionnaire, fut par la suite, à la faveur de la politique de colonisation urbaine et de peuplement, régulièrement alimenté par les flux d'immigrants, principalement de l'Europe du Sud ; et particulièrement à partir de l'Espagne. Nous verrons plus loin, les déséquilibres qui ont été provoqués par cet apport migratoire européen dans la répartition dans l'espace des différentes communautés ethniques.

Tableau n° 6 : évolution de la population urbaine d'Oran de 1832 à 1855

Années	Population ⁽¹⁾	Gains
1832 (4 févr.) ⁽²⁾	3.856	□
1832 (31 déc.)	4.300	444
1838	11.091	6.791
1843	13.218	2.127
1846	25.392	12.174
1847	22.458	9.240
1854	25.642	3.184
1855	27.517	1.875

⁽¹⁾ Considérée en population totale, non compris les troupes.

⁽²⁾ Premier recensement effectué par Pujol, Commissaire du Roi.

Outre, les renseignements que donnaient ces recensements sur l'état de la population dans son ensemble et dans ses différentes variables (appartenance ethnique, sexe, âge, état matrimoniale etc.) ; ils fournissaient également d'intéressantes informations sur les groupes socio-ethniques musulmans de la marginalité sociale. En effet, l'administration coloniale, avait repris au lendemain même de l'occupation des villes algériennes le bon vieux système établi par les Ottomans, des corporations des Berranis, organisées sur la base de l'appartenance ethno-religieuse et/ou ethno-professionnelle. Cependant ces Berranis étaient considérés par l'Administration coloniale comme faisant partie de la « population flottante », qualificatif qui était resté très longtemps collé aux groupes sociaux musulmans marginalisés ; qui ne faisaient pas partie des groupes sociaux citadins, des Hadars et des Beldis.

À cet effet, selon toute probabilité, le groupe des berranis, faisait l'objet d'un comptage particulier. C'est à peu près, ce qui se passait en France, où les migrants temporaires n'étaient pas pris en compte dans la population des

villes. Il fallait donc attendre le dénombrement de 1836 pour que soit retenu pour les migrants temporaires, comme lieu d'enregistrement le domicile et non la résidence ; ce qui avait amené A. Châtelain à dire que, « les grandes villes parce qu'elles sont les plus attirantes pour les migrants temporaires voient évidemment minorer leur population réelle » (Châtelain, 1954, pp. 273-280., cité par Lepetit, 1988).

Ce fut l'arrêté organique du 31 janvier 1838, pris par le Comte Valée, *Gouverneur général des possessions françaises du Nord de l'Afrique* qui réglementa la surveillance politique et contrôla les mouvements de cette population flottante ; considérée à tout point de vue, comme *classe dangereuse* ; que fut organisé le groupe des Berranis en six corporations distinctes, *les Kabâiles, Biskris, Mzitas, Laghouats et Nègres*.

Cependant, l'avènement de la II^e République, amena un certain assouplissement dans la surveillance des Berranis. Désormais, comme le souligner P. Cadenat, ils étaient divisés, « moins en fonction de leurs pays d'origine que de leur nombre, en corporations placées sous la surveillance de l'autorité administrative » (1938, p. 155).

Quant à l'organisation de la population flottante d'Oran, elle fit l'objet d'un arrêté du Maréchal Randon, alors ministre de la Guerre, du 4 juillet 1851. Cette organisation divisa « la population indigène flottante d'Oran, connue sous le nom de Berranis en deux sections : 1^o Marocains et Kabyles du Maroc ; 2^o Mzabis ». Le résultat du recensement de 1851 concernant les corporations indigènes d'Oran, publié par le TEFA (1850-1852), décompose les membres de ces corporations comme suit :

Kabyles	:	215
Mozabites	:	119
Biskris	:	562
Mzita	:	—
Laghouat	:	—
Berranis	:	—
Beni Abbas	:	39
Marocains	:	374
Chaouias	:	—
Nègres	:	—
Total		1.309

Il importe néanmoins de préciser que la population noire, bien qu'elle fût comprise dans la catégorie de la population flottante ; elle n'était pas cependant, guère comptée comme « corporation » professionnelle. Elle jouissait du statut de groupe ethnique ; d'où, son classement entre le groupe musulman et groupe israélite. C'est dire toutefois le caractère assez imprécis du statut de la communauté noire au point de vue des statistiques de population de l'époque.

Les dénombremens quinquennaux officiels à partir de 1856

Contrairement à ce qui a été avancé par le démographe, A. Bouisri ; le premier dénombrement quinquennal ne fut pas celui de 1836. Ce n'est cependant que vingt ans plus tard, en 1856, que fut institué en Algérie, le premier dénombrement quinquennal que le gouvernement français avait fait coïncider avec celui qui était effectué en France depuis 1801 ; et ce, à quelques variantes près, avec le même outillage méthodologique et statistique. C'est pour cette raison que, le démographe algérien reconnaît à juste titre, le fait que, « de toutes les tentatives mises sur pied pour cerner la population algérienne, seul le dénombrement de 1856 est considéré comme le plus sérieux » (Bouisri, 1975, pp. 35-50, p. 35).

Ce n'est cependant qu'à partir du dénombrement officiel de 1856, qu'on pouvait suivre statistiquement l'évolution de la population algérienne. Mais est-ce que, les résultats étaient fiables à tel point qu'on pourrait leur accorder le plus grand crédit, sans risque de se voir leurrer. C'est en effet, la question que nous sommes en droit de se poser à propos de la fiabilité de ces résultats. René Lespès, aurait dans l'une de ses études démographiques, posé la même question ; et, il en est arrivé à la conclusion que, « s'il est facile de trouver, dans les statistiques du Gouvernement général, écrivait-il, des chiffres correspondants au total de la population urbaine agglomérée ou éparse, et cela depuis notre occupation, ainsi que la distribution des éléments indigène, israélite ou musulman, français ou étranger, quelques uns, notamment ceux qui concernent les indigènes, jusqu'en 1881, ne doivent pas être acceptés qu'avec des réserves inspirées par l'in vraisemblance même de certains résultats » (Lespès, 1937, p. 718). Dans le même sens, A. Bouisri, tout en nuancant, rejoint R. Lespès dans une partie de sa conclusions ; en affirmant que, « jusqu'en 1881, il est difficile de parler de recensement proprement dit, puisqu'il ne s'agissait en réalité que d'un simple comptage des habitants souvent partiel et ne couvrant pas toujours la même étendue ; d'où des comparaisons sérieuses difficiles d'un dénombrement à un autre » (Lespès, 1937, p. 35).

Tableau n° 7 : évolution de la population d'Oran par zones urbaines et par dispersion géographique d'après les résultats les dénombrements quinquennaux (1856-1911)

Dénombrs. Quinqx	Population agglomérée				Pop. éparse (5)	Pop. mun. (6) = (4)+(5)	Pop. comptée à part (7)	Pop. Totale (8) = (6)+(7)
	V-V (1)	N-V (2)	Fbg. (3)	Total (4) = (1)+(2)+(3)				
1856	20.421	3.309	—	23.730	881	24.611	787	25.398
1861	16.537	8.953	—	25.490	1.004	26.494	833	27.327
1866	20.521	11.045	—	31.566	324	31.890	2.168	34.058
1872	21.530	18.485	—	40.015	—	40.015	1.115	41.130
1876	—	—	—	44.364	1.276	45.640	3.728	49.368
1881	22.929	27.552	3.019	53.500	847	54.347	5.030	59.377
1886	23.894	29.490	5.161	58.545	5.384	63.929	3.752	67.681
1891	27.185	39.104	7.321	73.610	621	74.231	279	74.510
1896	25.996	45.109	9.245	80.350	591	80.941	4.140	85.081
1901	26.387	49.445	11.969	87.801	434	88.235	1.018	89.253
1906	27.616	55.996	16.887	100.499	510	101.009	5.508	106.517
1911	30.634	65.282	20.929	116.845	1.178	118.023	5.063	123.086

V-V= Vieille-Ville

N-V= Nouvelle-Ville

Tableau n° 8 : évolution des taux d'accroissement (1856-1911)

Dénombrs. Quinqx.	Population totale (1)	Accroissement naturel	Taux d'accroissement %
1856	25.398	- 2.119	- 8,34
1861	27.327	1.929	7,05
1866	34.058	6.731	19,76
1872	41.130	7.072	17,19
1876	49.368	8.238	16,68
1881	59.377	1.009	1,69
1886	67.681	8.304	12,26
1891	74.510	6.829	9,16
1896	85.081	10.577	12,43
1901	89.253	4.172	4,67
1906	106.517	17.264	16,20
1911	123.086	16.569	13,46

¹⁾ Rappelons que la *population totale*, est celle comprenant la *population municipale* et la *population comptée à part*.

Tableau n° 9 : résultat du dénombrement de 1866 d'Oran par sections (quartiers et banlieue)

Sections	Vieille-Ville	Nouvelle-Ville	Banlieue	Population totale
Blança	6.853	—	—	6.853
Marine	4.779	—	—	4.779
Napoléon	7.976	—	—	7.976
Philippe	3.081	—	—	3.081
Karguentah	—	6.035	—	6.035
Saint-Antoine	—	630	—	630
Saint-Michel	—	1.303	—	1.303
Village-Nègre	—	3.077	—	3.077
Sénia	—	—	324	324
Population totale	22.689	11.045	324	34.058

Pathologie urbaine et déficit démographique

Les épidémies des premières années de l'occupation (1834-1849)

À peine trois ans après l'occupation militaire, la ville eut à essuyer en 1834 la première des épidémies de la période coloniale. Cette année, le choléra qui partit de l'Inde en 1818, après avoir traversé l'Asie, atteignit l'Europe, et éclata à Paris le 6 mars 1832. En décembre 1832, le baron Pichon, intendant civil de la Régence d'Alger, ordonne au sous-intendant civil à Oran, de prendre les mesures nécessaires contre l'invasion du choléra qui pourrait se propager à partir de l'Espagne avec laquelle Oran était en constante relation maritime. Effectivement, ce qu'on craignait arriva et, plus vite qu'on ne s'y attendait ; en janvier 1833, le choléra envahissait la péninsule ibérique.

Néanmoins, malgré les mesures de protections qui avaient été préconisées, le choléra fit son apparition dans les derniers jours de septembre 1834, à Mers-el-Kébir, et ne tarda pas à atteindre Oran dans les premiers jours d'octobre. Dans cette ville, où en plus du climat d'insécurité qui y régnait du fait de son blocus permanent par l'émir Abd-el-Kader, la désorganisation urbaine et l'absence d'entretien des équipements collectifs, concernant notamment l'évacuation des eaux usées et l'alimentation en eau potable, faisait que tout était motif à favoriser la propagation de la maladie. Cette épidémie de choléra qui dura de septembre à décembre 1834, fit de très nombreuses victimes aussi bien dans la population civile que militaire ; la population juive, du fait de la très grande insalubrité du ghetto, fut la plus

éprouvée (Martin, 1936, p. 63)⁴. Au total, selon le Dr Sandras, la population perdit en deux mois un dixième de sa population (1910, p. 59). En 1835 et 1837, le choléra refit son apparition avec la même vigueur⁵. Mais les mesures énergiques de précautions prises par la commission sanitaire à Oran, avaient réussi à préserver la ville de toute atteinte grave (Sandras, 1910, p. 60).

Toutefois, l'été exceptionnellement chaud de 1839, et les conditions de vie très précaires, aidant, favorisa la rapide propagation du paludisme et de la dysenterie, « l'insalubrité des quartiers pauvres était notoire, faisait remarquer le Dr Sandras, les rues étaient des cloaques, les vieilles maisons étaient des ruines, les nouvelles étaient trop souvent d'odieuses baraques construites sans alignement ni nivellement sur des terrains vagues. Des gourbis misérables, des tentes en loques servaient d'habitation aux réfugiés indigènes et encombraient les glacis des fortifications » (1910, p. 60).

La première municipalité élue en 1848, constituera sur le plan de la gestion urbaine l'une des plus importante avancée institutionnelle. Ce renforcement du pouvoir local va avoir immédiatement des répercussions positives sur la libération des initiatives civiles désormais moins assujetties à l'hégémonie de l'autorité militaire. C'est à cette faveur, qu'à partir de 1849, les travaux dirigés par Auguste Aucour, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées ; commencent à donner leur fruit ; notamment, par la mise en place du premier réseau d'égout moderne qui a pour base, « un système complet et général en pierre de ciment, pour éviter les infiltrations et, par suite les infections du sous-sol »⁶.

En effet, en septembre 1849, le choléra se déclarant à Alger, en prévision de son invasion imminente à Oran, le maire joint sa voix à celle des médecins qui, « insistaient sur la nécessité et l'urgence de mesures hygiéniques ; ils prêchaient le calme, le sang-froid, recommandaient à la population d'éviter les fatigues et les excès et insistaient à nouveau sur les mesures à prendre dans les quartiers pauvres qui sont, disaient-ils, 'dans un état de malpropreté repoussante'» (Sandras, 1910, p. 61).

⁴ *Moniteur Algérien*, n° 142, 21 octobre 1834.

- « A Oran, sur 125 victimes du choléra, au 1^e novembre 1834, on comptait 44 israélites. Ces dures expériences les poussèrent à moderniser leurs anciens mellahs... Les juifs oranais, en avril 1846, ouvraient plusieurs souscriptions pour amener l'eau de la ville jusqu'à leur quartier et y faire construire un égout. En moins d'un mois, 40.000 francs étaient versés au comité et les travaux commençaient en septembre 1847 ».

⁵ « Indépendamment des causes ordinaires de mortalité, le choléra, qui a deux fois, en 1835 et 1837, exercé ses ravages dans les principales villes de l'Algérie a affecté le chiffre progressif de la population européenne. On peut évaluer à 600 le nombre de ceux qui ont succombé au fléau. », TEFA, 1838, p. 299.

⁶ *L'Écho d'Oran*, 10 février 1877.

À Mdina Jdida seulement, il y eut 60 décès sur les 74 cas de choléra ; « dans la banlieue d'Oran qui dispose, elle, d'un médecin affecté uniquement au service arabe. La situation, n'est cependant, pas meilleure » (Turin, 1971, p. 144).

Le Docteur Sandras, rapporte que, « le chiffre des décès avait atteint 100 par jour (fin octobre et premiers jours de novembre) ; il diminua fin novembre et l'épidémie se termina fin décembre après avoir duré 90 jours (du 2 octobre au 31 décembre) et fait 2.001 victimes » (1910, p. 62).

L'année 1849 était par conséquent l'année durant laquelle la ville avait payé le plus lourd tribut aux épidémies. Elle reste aussi le plus vivace des souvenirs dans l'imaginaire populaire⁷.

Le Désastre démographique de 1865-1869

Le choléra ne désarma pas cependant, il s'installa quasiment en permanence de 1849 à 1855, avec une réapparition en 1857 et en 1859. L'épidémie de paludisme fut, aussi de retour en 1857 ; elle ne fit pas moins de 1.509 hospitalisés.

Les épidémies semblent s'être données un court répit de 1860 à 1864, comme le calme qui précède la tempête ; avant le déclenchement du *désastre démographique* de 1865-1868 provoqué par les grands ravages dus aux épidémies de choléra (1865, 1866, 1867) et de typhus (1868)⁸. Bien que ces épidémies aient touché principalement le monde rural, elles n'en épargnèrent pas moins les villes. Ceci du fait essentiellement, de l'exode des tribus vers les centres urbains ; chassées beaucoup plus par la famine que par la maladie. Il est bien vrai aussi, comme le fait judicieusement remarquer A. Rey-Goldzeiguer que, « la migration des épidémies suit les chemins de la famine mais la contagion dépasse le cadre des indigènes des tribus pour s'étendre plus largement encore »⁹.

Vers la fin de 1865 apparaît une petite épidémie cholérique qui s'installa du 15 octobre au 2 janvier 1866, ne faisant que quelques décès enregistrés au niveau de l'hôpital militaire. Quelques mois plus tard, le choléra réapparaît

⁷ Les épidémies d'Oran notamment celles de 1834 et de 1849 auraient, semble-t-il inspiré Albert Camus pour écrire son roman, *La Peste*. L'événement a été également assez caricaturé sous le nom de *Miracle de 1849* par l'intervention intempestive du général Péliissier, en apostrophant l'abbé Suchet, Vicaire général d'Alger, présent à Oran, par son fameux, « *qu'est-ce que vous faites donc M. l'abbé, vous dormez? [...] F... moi une Vierge là-haut et elle se chargera de jeter le choléra à la mer* ». Injonction, qui fut à l'origine de la construction sur le pic de l'Aïdour de la chapelle de Santa Cruz en 1849. Cf. « Saddek Benkada, historien, à propos de l'épidémie de peste en Oranie. Le fléau est connu depuis 1556 », propos recueillis par Mokhtar El Hadi, *Le Matin*, 6 juillet 2003, p. 7.

⁸ Sur le *désastre démographique* de cette période, voir en particulier :

- Rey-Goldzeiguer, A. (1977). *Le Royaume arabe. La politique algérienne de Napoléon III (1861-1870)*. Alger : Sned.

- Sari, D. (1982). *Le désastre démographique*. Alger : Sned.

⁹ Rey-Goldzeiguer, A., *op.cit.*, p. 452.

et sévira du 18 au 24 décembre 1866. La maladie ne démord pas de sa ténacité, puisqu'elle frappe encore en 1867. Le Docteur A. Sandras, alors attaché au service des cholériques à l'hôpital civil note que, « le chiffre de la mortalité générale, sensiblement augmentée puisqu'elle passe de 1.200, année moyenne, à 1.490 » (Sandras, 1910, p. 67).

À l'effrayante situation épidémique, vient s'ajouter l'horreur la plus insoutenable ; celle de la famine ; « en 1867 l'alimentation de l'immense majorité des Indigènes, écrit le Docteur Sandras, se réduisait à quelques galettes d'orge et à des racines de palmier nain » (Sandras, 1910, p. 66).

L'année 1868 fut une *annus horribilis*, la plus effroyable de toutes ces années où avaient alterné famines et épidémies de choléra et de typhus. Ce qui était à craindre, arriva. Ce fut bien le typhus qui avait voyagé avec cette demi-humanité dans sa longue errance. Affamés et gravement atteints par la maladie, groupes par groupes convergeaient vers les centres urbains ; particulièrement les grandes villes. Le Docteur Sandras témoigne les avoir vus « arriver à Oran vers la fin de novembre 1867. Dès cette époque le typhus existait certainement parmi eux ; nous en avons comme preuve quelques cas isolés qui se sont déclarés en ville, à l'hôpital civil et même parmi les militaires ; cependant le nom de typhus n'était pas encore prononcé et tous les Indigènes morts dans la rue passaient pour avoir succombé au froid et à la faim » (1910, p. 67).

L'abbé Bourzet raconte avoir été témoin dans une rue d'Oran ; où, « un enfant expirait sur le sein de sa mère ; hélas, l'infortunée avait cherché en vain de quoi le rappeler à la vie ; les sources de la maternité étaient taries, la mère, une de ces femmes arabes qui fourmillaient dans la ville allait, de porte en porte, réclamer la charité » (Sari, 1970, p. 274).

L'épidémie de typhus dura cinq longs mois, de mars à août 1868. Il fut estimé que sur les 2.027 *indigènes* qui séjournèrent au dépôt de Saint-André, à Mers-el-Kébir, du 2 décembre 1867 au 2 avril 1868 ; 293 y décédèrent et furent enterrés dans le cimetière du village. Le Docteur Sandras ne put s'empêcher d'émettre des doutes à propos du nombre de décès des *indigènes*, « nous avons de grandes raisons de croire que ces chiffres sont très inférieurs à la réalité », écrivait-il (Sari, 1970, p. 68 note 1).

Le Docteur Pauly, médecin principal de la division d'Oran, note que, « beaucoup de ces typhus frappèrent des personnes européennes aisées » (Rey-Goldzeiguer, 1977, 452). On a estimé que le nombre d'Européens décédés des suites du typhus, parmi lesquels le Docteur Jollin et le maire d'Oran, le vicomte Garbé ; avoisine les 1500, soit le 1/20^e de la population de la ville (Sandras, 1910, p. 68).

Au Quartier Israélite, l'épidémie de typhus y avait sévit terriblement, « la proportion des décès par rapport aux maladies avait été de 90 %, alors que dans le reste de la ville, elle atteignait à peine 10 % » (Lespès, 1938, p. 177).

Au typhus, succéda au mois d'août une petite épidémie cholérique, qui n'emporta pas moins de 12 militaires, et donna lieu à de nombreuses hospitalisations dans la population civile.

Faisant des recherches à partir des registres d'état civil de la mairie d'Oran, Djillali Sari a pu calculer la surmortalité enregistrée pour la ville d'Oran durant cette période, « le total de 1867, écrit-il, n'accuse qu'un taux d'accroissement de 152 % par rapport à 1866, contre 131 à signal, et s'élève à 397 contre 157 en 1866). A partir de septembre l'accroissement des enregistrements se confirme et met en évidence l'aggravation des conditions générales de subsistance et de survie même pour une bonne partie de la population... L'arrondissement d'Oran a perdu donc la moitié de ses effectifs, soit environ 8.000 personnes. A Oran même la population autochtone est affrontée à de durs problèmes de survie ». Il arrive cependant à la conclusion que, « l'on relève trois maximums mensuels de mars à mai et le total de juin reste élevé alors qu'ailleurs la situation commence à s'améliorer à partir d'avril en général. De plus, il faut noter la faiblesse des déclarations de naissances en 1867 et en 1868. Aussi le bilan général doit-il être très lourd mais on ne peut le cerner. Certes le déficit qu'on observe à la fin de la période quinquennale concernée (1866-1871) est très élevé, soit 1553. Il doit exprimer non seulement la situation de la ville mais aussi les effets de la grande attraction qu'exerce le chef-lieu de la province sur tout l'arrière-pays. Quoi qu'il en soit le taux de perte s'élève à 40, 98 % pour les deux années (12,6 % en 1867 et 28,38 % en 1868). Compte tenu de l'observation précédente ; d'une part, et la sous déclaration générale des personnes en bas âge et surtout de celle des défuntés, d'autre part, ce taux doit être proche de la réalité et on peut le retenir » (Sari, 1970, p.105).

Tableau n° 10 : relevés des naissances et décès de la ville d'Oran (1866-1871)

Années	Naiss.	Décès	Solde
1866	119	157	38
1864	84	397	313
1868	62	900	838
1869	101	166	65
1870	77	160	83
1871	64	280	216
Total	507	2.060	1.553

Source : Sari Djillali, Le désastre démographique..., tableau 29, p. 106.

La difficile reprise démographique (1870-1912)

Sauf une brève l'apparition en 1870 d'une épidémie de variole qui, sévissait en même temps avec fureur en France, avait atteint un grand nombre de personnes à Oran.

Malgré tout, la situation sanitaire semblait connaître une nette amélioration, après les fatidiques années de 1865-1868. Il faut reconnaître cependant que l'aménagement même de la ville qui s'était poursuivi sans relâche durant ces années y contribua à coup sûr et pour beaucoup dans l'amélioration de cette situation, bien que de nombreuses réalisations restaient encore à faire, particulièrement l'extension du réseau d'assainissement.

En effet de nombreux quartiers, en plus de l'entassement de la population, ne disposaient pas d'égouts pour les rejets de leurs eaux usées, en particulier le quartier israélite et Médina Jdida ; ce qui aggravait leur insalubrité ; et en temps d'épidémies, ils devenaient par la force des choses, de dangereux foyers pestilentiels. Sous le titre de *voyages aux pays miasmatiques*, un chroniqueur du journal *L'Écho d'Oran*, écrivait à ce propos, « ...ce miasme pestilentiel a son quartier général à Oran aux abords du village nègre ; sortant de l'égout de l'Hôpital civil, il longe à ciel ouvert la route qui passe au dessous du collège. C'est dans ce liquide nauséabond, d'une couleur verdâtre et bistrée comme un cadavre en état de putréfaction avancée, que se fait l'incubation des miasmes varioliques »¹⁰. En somme, « à partir de 1871 et pendant 14 ans, notre ville put enfin jouir au point de vue sanitaire d'une période calme et heureuse » (Sandras, 1910, p. 69).

Mais pendant l'été 1884, le choléra vint subitement frapper la ville, avec plus de violence et d'acharnement encore. Les premiers jours, des cas de choléra constatés en particuliers chez des militaires venant de Perpignan, on fait croire qu'il s'agit de cas isolés. Mais l'ampleur de la propagation ne laissa place à aucun doute sur la nature du fléau. L'épidémie éclata d'une manière foudroyante le quartier israélite, notamment les habitants de l'insalubre rue de l'Aqueduc. Malgré cependant les mesures hygiéniques appropriées et l'action de *comité de secours d'Oran*, dont chaque section avait pris en charge les malades d'un arrondissement de la ville (Benkada, 1988, pp. 60-62)¹¹.

Le bilan général semblait être assez lourd, à en juger par la durée de l'épidémie (97 jours), et des maladies qui l'avaient précédée et accompagnée notamment la gastro-entérite cholériforme ; « pour la ville il est impossible de connaître le nombre de personnes contaminées, écrit le Docteur Sandras, cependant de nos observations personnelles et des renseignements que nous avons pu nous procurer il semble résulter que le nombre des décès a été au nombre des malades comme 2 est à 3 ; ce nombre ayant été de 349, celui des personnes atteintes aurait été de 500 à 550 » (Sandras, 1910, p. 70). Le Docteur Cauquil, médecin et ancien maire de la ville, avait dressé un tableau sur la situation sanitaire de la ville publié par *L'Écho d'Oran* et repris

¹⁰ *L'Écho d'Oran*, 28 juin 1884.

¹¹ Dans le comité de la section du 4^e arrondissement qui englobait le Village nègre, figurait le notable oranais et conseiller municipal, Ali Mahieddine. *L'Écho d'Oran*, 20 octobre 1884.

par *La Gazette médicale de l'Algérie*¹². L'année suivante, durant l'été de 1885 le choléra envahit la ville pour la quatorzième et dernière fois depuis 1834. Le nombre de personnes atteintes aurait été de 14, dont deux seulement survécurent au mal.

Cependant, si, de 1887 à 1891, la ville se voyait écartée d'elle le spectre des épidémies de choléra, elle ne demeura pas moins menacée par d'autres maladies endémo-épidémiques ; telles que : la rougeole (1887-1888), la variole (1888-1889), la grippe (1889-1890), le paludisme (1891) (Monguillem, 1888, pp. 454-455), endémo-épidémie palustre (1904), méningite cérébro-spinale (1906), la peste (1907) (Niclot, 1908).

En 1910, le Dr Sandras, pense que la grande peur des épidémies meurtrières avait passée pour Oran et, souhaite-t-il que ses successeurs, « n'aurent plus à assister à ces hécatombes qui, depuis 80 ans ont enlevé à notre ville tant de bons et courageux citoyens » (Sandras, 1910, p. 73).

¹² *L'Écho d'Oran*, 21 octobre 1884.